

Françoise Nyssen
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 Paris

Lundi 8 octobre 2018

Objet : préavis de grève reconductible du 16 au 31 octobre 2018 pour les personnels de l'INRAP.

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales représentatives SGPA-CGT, SUD-Culture-Solidaires, SNAC-FSU, CNT-CCS déposent un préavis de grève reconductible du 16 au 31 octobre 2018 pour l'ensemble des agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Ce préavis porte sur les revendications suivantes au sein de l'Institut :

- La fin d'une politique et d'un système de gestion du personnel par la terreur, mise en place par le Directeur général délégué, avec la bienveillance du Président. Leur seul objectif est de licencier des CDI. Il est urgent que l'organisation du travail et la gestion des personnels puissent se penser et se décider dans un climat serein. Nous sommes bien loin d'une résolution des Risques Psycho-sociaux à l'Inrap parce que ce sont nos dirigeants qui alimentent les situations de souffrances au travail par leurs décisions ;
- L'abandon immédiat de toutes les procédures de licenciement à l'encontre des agents susceptibles de bénéficier d'un reclassement, et la mise en place d'une politique de reclassement, d'aménagement du poste, et de maintien dans l'emploi, respectueuse des personnels y compris des travailleurs handicapés ;
- L'annulation des licenciements et la réintégration systématique des agents à l'issue des congés sans soldes quels que soient leurs motifs (raisons familiales, convenances personnelles...) ;
- Le respect de la loi, l'abandon immédiat de toute discrimination syndicale et de la procédure de licenciement à l'encontre des agents investis d'un mandat représentatif exerçant dans l'intérêt des agents de l'établissement ;
- La fin des pratiques aboutissant au non-respect des droits des CDD en matière de résidence administrative, conformément aux engagements pris par le Directeur général délégué Daniel Guérin, en avril dernier ;
- L'ouverture d'une négociation sur l'emploi et les rémunérations :
Lors du comité technique de décembre 2017, Daniel Guérin nous avait annoncé qu'il pouvait envisager un « petit plan » de recrutement pour 2019. Un an après, un « plan de promotion »

est annoncé, à marche forcée, pour la fin de l'année, sans qu'aucune concertation ait eu lieu sur les besoins. Nous réclamons aussi l'octroi d'une rémunération supplémentaire aux agents de l'Institut conformément à l'annonce faite par le directeur général délégué.

Recevez, Madame la Ministre, nos plus respectueuses salutations.

Pour le SGPA-CGT

Pour SUD Culture-Solidaires

Pour le SNAC-FSU

Pour la CNT-CCS